



Païement pension alimentaire

Par **CHRISSSS84**, le **19/06/2012** à **13:48**

Bonjour, mon ex qui travaillait a été licencié avant il y avait la pension alimentaire qui été prélevé de son salaire. Le problème c'est que son ancienne entreprise a faite faillite et le repreneur devrait me verser ma pension alimentaire par rapport a l'argent qu'il doit verser à mon ex pour son indemnité de licenciement ancienneté etc. Quels sont mes recours pour pouvoir me faire payer ces deux mois maintenant de pension alimentaire dû, faut t-il que je lui écrive en lettre recommandé accusé de réception avec le jugement du J-A-F ou faut t-il que je m'adresse directement au J-A-F. Merci de me donner rapidement les démarches à suivre et à faire car je suis dans une situation financière catastrophique.